

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 3 Impasse Louis BOURDERY 87000 LIMOGES

Procès-Verbal Du conseil d'administration du POKER TEAM 87

Le 14 Janvier 2019 à 20h au siège de l'association, 3 impasse Bourdery 87000 LIMOGES

<u>Présents</u>: Franck FORRAND, Dimitri LANDELLE, Michael DAMIEN, Christian VERGNAULT, Cécile PRADEAU, Jean Luc CAUJOLLE, Fayssal SLAMANI, Frank PEIFFER

Absents excusés : David FUCHS, Olivier DESCHAMPS

Ordre du Jour:

- 1. Approbation du PV de la précédente réunion
- 2. Trésorerie
- 3. Monster Stack #1
- 4. Règlement 2019
- 5. Projet communication
- 6. Questions diverses

La réunion débute à 20h.

Le conseil d'administration désigne Franck FORRAND en tant que président de séance et Cécile PRADEAU, en qualité de secrétaire de séance.

1- Approbation du PV de la précédente réunion

Christian VERNAULT remarque une faute de syntaxe dans le PV du 4 Janvier dans le paragraphe qui concerne les paiements par chèques pour les nouveaux membres lors d'une question posée par Frank PEIFFER. La modification va être effectuée.

Approbation à l'unanimité des PV précédents.

2- Trésorerie

39 licenciés dont 32 en pleine cotisation au 4 Janvier. 286 € de recette pour la manche du vendredi 11 Janvier. Franck FORRAND demande le prix de revient d'un croque-monsieur. Frank PEIFFER n'est pas en mesure de répondre immédiatement. Frank FORRAND demande également le temps de préparation et la quantité. Frank PEIFFER a mis environ 30 min pour en préparer 31. Il précise qu'il faut arriver vers 19h le temps de tout préparer et précuire. Franck FORRAND propose de continuer avec des croque-monsieur et paninis car le prix de revient est nettement plus avantageux pour nous.

Franck FORRAND trouve que le prize-pool pour le MS #1 est bien géré niveau prix. Il demande si l'on est toujours sûr de récompenser les 9 premiers ou pas ? Dimitri LANDELLE lui répond que non, c'est comme l'on veut selon les résultats du week-end en respectant tout de même de récompenser 10% des présents.

Jean Luc CAUJOLLE demande pourquoi l'on ne commande pas des lots sur internet. Frank PEIFFER explique que tous les lots achetés en magasins sont en réductions. Cécile PRADEAU explique également que lorsqu'on se rend en magasin, nous n'avons d'idées fixes sur les achats, on prend les lots qui nous intéressent et a un bon prix.

Franck FORRAND a rendez-vous avec Mr Bouillon (assurance) le Jeudi 24 Janvier. Franck PEIFFER a effectué les remises de chèques et d'espèces des adhésions à la banque.

Christian VERGNAULT se demande s'il faut repasser voir le partenaire auto-école contact pour voir si l'on renouvelle le partenariat cette année. Dimitri LANDELLE lui dit que ce n'est pas la peine d'y retourner maintenant, qu'on ira plutôt vers septembre car nous étions allés la voir tard l'année dernière. Idem pour Massoni. Christian VERGNAULT demande si nous gardons le sponsor Kyriad au vu des problèmes rencontrés avec les refus de réservation. Jean Luc CAUJOLLE fait la réflexion qu'il faudra refaire les banderoles des partenaires. Franck FORRAND précise qu'il redemandera à notre partenaire Hyper U.

3- Monster Stack #1

Franck FORRAND demande qui sera présent pour ce MS le 9/10 Février. Fayssal SLAMANI et Jean LUC CAUJOLLE ne sont pas certains d'être là. Franck FORRAND demande combien il y a d'inscrits à ce jour. PRADEAU Cécile lui répond 27.

Pâtes bolognaise et pâtes poulet au menu du weekend end. Pour le soir, paninis/croque-monsieur et sandwichs. Pour le dimanche midi, pâtes carbo + restes. Frank PEIFFER demande à combien pourrait-on avoir les croissants à la boulangerie. Franck FORRAND va se renseigner. Christian VERGNAULT demande à Franck FORRAND de commander 30 croissants pour la manche du vendredi 18 Janvier.

Cécile PRADEAU demande s'il faut imprimer des tickets pour les repas. Christian VERGNAULT est d'accord. Jean Luc CAUJOLLE s'occupera d'imprimer ce qu'il faut. Christian demande si l'on renouvelle une tombola. Tout le monde est d'accord, il y aura un jambon à la WIN. Le prix des tickets sera de 2€ 1 ticket, 5€ les 3 et 10€ les 8.

4- Règlement 2019

• Modification de l'heure d'arrivée tardive dans le point 3.4:

Les retardataires sont autorisés à entrer en jeu jusqu'à 21h30 pour les manches standards. Pour les manches SNG, les retards seront acceptés jusqu'à 21h10.

Jean Luc CAUJOLLE demande pourquoi faire ce changement ? Franck FORRAND répond qu'il veut avoir un maximum de gens présents pendant, avant et après la pause.

• Modification de la personne ayant droit d'accepter un retardataire dans le point 3.4:

Cependant, le directeur de tournoi peut de façon exceptionnelle décider de permettre aux joueurs d'entrer en jeu au-delà de la fin des arrivées tardives.

Fayssal SLAMANI demande si la pause reste à 22h ? Franck FORRAND lui répond que oui, elle ne change pas.

• Ajout des conditions de reclassement suite à une absence au Day 2 d'un CPT Deepstack:

Venir au Day1 du CPT Deepstack vous engage à venir au Day2 si vous êtes qualifiés. Tout joueur venant jouer un day 1 sachant pertinemment qu'il ne sera pas présent au day 2, sera sanctionné comme suit :

Première fois : Relégué à la dernière place du Day 2.

Fois suivante : relégué à la dernière place du classement de la manche.

Toute personne absente sans avoir prévenu à la fin du premier niveau (soit 30 min) du Day2 verra son stack retiré.

5- Projet communication

Franck FORRAND va revoir avec Hyper U pour la convention équipement. On peut demander les tailles que l'on souhaite.

Il souhaite également aller voir la radio NRJ Limoges pour voir ce qu'ils peuvent nous proposer au niveau de la publicité.

Il faut également revoir pour un partenariat d'hébergement. Il se déplacera à l'hôtel Ibis pour se renseigner ? Fayssal SLAMANI se propose d'aller voir l'hôtel Aiglon situé place Winston Churchill car il connait le patron.

La Cervoiserie, le New Jabes seront des lieux à aller revoir pour parler partenariat.

Cécile PRADEAU demande si l'on ne peut pas apparaître sur les papiers pub des pains de boulangerie/plateau mc do, Burger King etc.. Franck FORRAND se renseignera.

Frank PEIFFER se renseignera auprès du CSP pour voir ce qu'ils peuvent nous proposer.

Franck FORRAND rappelle l'idée de « vendre » des tables pour les CE. Fayssal SLAMANI demande s'il y aura possibilité de déplacer des tables. Dimitri LANDELLE lui dit oui mais le prix sera plus élevé. Dimitri LANDELLE s'occupera de la plaquette ce soir. Franck FORRAND demande ce que la prestation inclura précisément. Dimitri LANDELLE : un croupier, l'organisation, cartes, jetons et structure de tournoi. Le but est de faire venir les gens à la salle, pour faire tourner la buvette et faire découvrir le club. Il pourrait y avoir une formule par exemple : première conso offerte. Franck FORRAND demande à combien la table se vendrait. 100€ serait un bon prix sans déplacements. Jean Luc CAUJOLLE demande comment l'on fait si les CE veulent organiser ça un vendredi soir. Dimitri LANDELE lui répond que la manche sera reportée, ce genre d'événement est très important pour le club. Le prix pourrait être régressif selon le nombre de tables demandées. Si l'on arrive à remplir la salle, il nous faudrait une dizaine de personnes présentes : orga + croupiers. Cécile PRADEAU propose l'idée de "récompenser" les personnes se portant volontaires sous forme de tournoi pour attirer du monde pour l'organisation. Franck FORRAND demande comment l'ont fait s'ils souhaitent organiser ça dans la journée, ou bien vers 18h, s'il faut leur proposer un repas ? Il faudra demander aux CE ce qu'ils souhaitent exactement et on avisera en fonction. Michael DAMIEN rappelle le fonctionnement des CE, qu'ils ont l'habitude de gérer. Ce sont à eux de décider ce qu'ils veulent et à nous d'aviser. Christian VERGNAULT va voir son CE avant la fin de la semaine pour essayer de vendre ces tables.

Franck FORRAND demande si l'on refait le flyer. Quelques modifications à apporter comme supprimer championnat Online si l'on ne renouvelle pas. A revoir avec Winamax pour un partenariat ?

Franck FORRAND demande à Michael DAMIEN s'il a eu le temps de se pencher sur les partenariats. Il n'a pas eu le temps de s'en occuper. Dimitri LANDELLE lui demande quelles sont ses pistes ? Il va essayer d'aller revoir son ancienne entreprise de plateforme Casino (Easydis).

Christian VERGNAULT demande si l'on refait des animations Hyper U. A revoir au vu de la faible fréquentation et des retours.

Christian VERGNAULT demande si l'on fait un main cette année ou pas. Rappel de la condition pour faire le main: avoir une salle gratuite. Franck FORRAND doit se renseigner.

6- Questions diverses

Franck PEIFFER demande si l'on peut voir avec le propriétaire pour avoir nos quittances de loyer tous les mois car nous n'en avons eu que deux l'année dernière. Franck FORRAND aura rendezvous avec lui dans la semaine. Ce dernier demande à Frank PEIFFER le montant exact des factures d'électricité de 2018 pour savoir combien on a payé en trop. Facture de régulation 2018 pour 2017 : 2654€ moins 10% que le propriétaire a enlevé. Nous sommes en attente de celle de 2018.

Cécile PRADEAU demande si Christian s'est renseigné pour le TPE. Christian lui explique qu'il laisse tomber l'idée car cela sera trop compliqué à gérer au niveau de la comptabilité.

Franck FORRAND demande à Jean Luc de réaliser un bel affichage pour les prestations des sponsors afin de l'afficher dans la salle.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h00.

Président de séance Franck FORRAND Secrétaire de séance Cécile PRADEAU